

Le 13 mai 2020

## MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire de BPCE se tiendra le vendredi 29 mai 2020 à 9 heures, au siège social sis 50 avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris, exceptionnellement hors la présence physique de ses actionnaires.

En effet, dans le contexte de l'épidémie de coronavirus et en application des termes de l'Ordonnance n°2020-321 publiée le 25 mars 2020, le directoire de BPCE a décidé, après avoir constaté la situation d'interdiction des rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires, de **convoquer l'assemblée générale à huis clos**, hors la présence physique de ses actionnaires.

Une convocation à cette assemblée générale a été adressée le 13 mai 2020 aux actionnaires de BPCE. Celle-ci est notamment accompagnée de l'ordre du jour, des projets de résolutions et du rapport du directoire.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires et peuvent être consultés sur le site internet de la société : <https://groupebpce.com/investisseurs/informations-reglementees/communiques-doc-preparatoires-ag>